

PROVINCE DE QUÉBEC40^e LÉGISLATURE1^{RE} SESSION**QUÉBEC, LE 10 DÉCEMBRE 2013**

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR*Québec, le 10 décembre 2013*

Aujourd'hui, à minuit quinze minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n^o 70 Loi modifiant la Loi sur les mines

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.